

Curriculum national du programme de certification Instructeur

Ce curriculum est la ligne directrice aux écoles développant les cours et aux instructeurs qui les procurent. Le curriculum sert de guide cohérent pour définir les attentes des Instructeurs seniors en préparant un cours d'instructeur.

But du cours de Certification Instructeur

Le but est de fournir un programme d'enseignement (24 heures de connaissances et 25 heures d'entraînement) qui forme des instructeurs professionnels bien entraînés qui peuvent concevoir et procurer en toute sécurité un programme efficace d'apprentissage de vol libre.

Éléments essentiels equis (pour la partie 24 hrs de connaissances)

Éléments ou aspects que le programme de Certification Instructeur doit couvrir

1. Exigences TC

- responsabilités
- nouveaux règlements
- restrictions locales

2. Responsabilités envers l'ACVL

- rapport annuel
- rapporter les accidents
- exigences d'habiletés de premiers soins
- administration des qualifications et examens
- assurance non-résident
- programme d'apprentissage
- système de qualifications

3. Pédagogie et Communication

Théorique

- Guide Instructeur de vol (TP975) Partie I: sept facteurs d'apprentissage, technique de questionnement orale
- développement et réalisation des leçons
- techniques de présentations, aides audio-visuelles, préparation/agencement de la classe ou endroit d'enseignement
- utilisation d'anecdotes pour souligner ou améliorer l'apprentissage

Pratique

- observation, démonstration, techniques de rétroaction
- technique de guidage radio
- développer une progression appropriée de l'élève

4. Gérance des risques et sécurité

- évaluation complète et juste des risques (site, météo, équipement, élèves) adaptée aux habiletés et qualifications des élèves enseignants
- contrôles techniques (gérer l'équipement et les sites pour réduire, gérer ou éliminer les risques)
- contrôles administratifs (développer des procédures pour réduire, gérer ou éliminer les risques)
- EPI (utilisation d'équipement de protection individuel pour réduire, gérer ou éliminer les risques)
- gérance des accidents, gérance des médias
- réévaluation périodique de tous les aspects liés à la sécurité

5. Fonctionnement des écoles

- conduite professionnelle et observation du code de conduite des instructeurs ACVL
- évaluation et application de méthodes d'entraînement diverses, i.e. émoquage, décollage pedestre, biplace, etc.
- développer une progression d'entraînement efficace pour les ressources disponibles; considérer le choix d'équipement, du site et des conditions atmosphériques
- dossiers scolaires, administration, énonciations
- considérations commerciales; évenu et sécurité, rabais promotionnels, publicité
- responsabilité et assurance
- structure et implications du programme, (p.ex. enseigner par émoquage aérien seulement ou en biplaces, ou une combinaison de décollage pedestre et émoqué)
- sensibilisation au sport et enseignement mélangé entre deltaplane et parapente

Éléments facultatifs (pour la partie de 24 heures de connaissances)

Ces éléments qui remplissent le programme sont choisis selon les besoins de chaque école fondés sur la géographie locale, météo, démographie, culture, ressources, etc.

- plus de connaissances en aérodynamique, conception et emploi d'équipement, météo
- considérations du site et géographique pour un endroit précis d'enseignement
- prise de conscience et éducation générale s'étendant sur plusieurs disciplines; deltaplane, parapente, planeurs, ultralégers, aéronefs motorisés
- prise de conscience d'autres techniques et programmes d'enseignement nationaux et internationaux
- examens de qualifications; revoir pour évaluer les connaissances et utiliser comme base de discussion des sujets où la compréhension des élèves est plus faible
- examens de qualifications; revoir pour identifier la valeur et la précision des questions et réponses et en informer l'ACVL
- progrès récents de la conception et fabrication d'équipement
- exigences de records et insignes, tentatives et soumissions
- techniques de vol distance
- techniques acrobatiques
- présentation d'un représentant de TC

Instruction Pratique (pour la partie de 25 heures d'entraînement)

Sous la supervision d'un instructeur certifié (dans la discipline), le candidat instructeur pratiquera/utilisera sa connaissance et ses habiletés, au long des 24 heures de cours, dans un environnement d'enseignement réel.

Résultats désirés du Programme de Certification Instructeur

Général:

Four nir l'entraînement, l'enseignement et les ressources requises pour qu'un individu qualifié puisse développer et mener un programme d'entraînement voué au succès. Agir comme procédé d'évaluation pour déterminer si un individu a les connaissances, les habiletés et la capacité d'entraîner les autres.

Précisions:

- connaissances suffisantes dans les domaines suivants pour répondre aux questions des élèves sur; conception d'équipement, aérodynamique, météorologie, lois sur les espaces aériens, progrès historiques du sport, théorie d'apprentissage, gestion des risques
- capacité de développer un plan de cours pour une leçon précise
- capacité de préparer et enseigner la théorie: identifier les points majeurs à enseigner commencer une matière nouvelle au niveau de compréhension de l'élève, présenter la matière par étapes, impliquer l'élève dans la leçon, utiliser des techniques de questionnements efficaces, utiliser des aides audio-visuelles efficacement, confirmer l'apprentissage des élèves à la fin de chaque étape, utilisation efficace du temps
- capacité d'utiliser les habiletés suivantes dans l'entraînement pratique: démonstrations efficaces, communication efficaces et appropriées, séparer les habiletés en éléments simples, utilisation efficace de questions orales, répondre efficacement aux questions d'élèves, s'occuper des soucis émotionnels ou comportementaux, analyser justement les performances et faire bilan positif, identifier d'abord les erreurs majeures et prendre des mesures correctives, corriger les manquements mineurs avec une ou deux suggestions à la fois, faire des suggestions précises pour améliorer reconnaître les soucis physiques et/ou psychologiques (fatigue, confiance, peur etc.), ne laissez pas l'élève faire une erreur
- compétence de vol personnelle - être capable d'efficacement démontrer les manoeuvres de vol enseignées
- antécédents compatibles de bonnes prises de décision en vol libre, bonne discipline aéronautique et pratiques de vol sécuritaires
- capacité d'identifier et atténuer des dangers précis
- capacité de prendre responsabilité
- capacité d'établir un environnement positif et propice à l'apprentissage
- capacité d'évaluer et choisir l'équipement, les sites et la météo appropriés pour une leçon précise
- encourager l'éducation/progression supplémentaire
- utiliser équipement et système d'entraînement appropriés
- capacité d'analyser et discuter des rapports d'accident

- adh er au code de conduite instructeur de l'ACVL
- capacit  de prendre des d cisions correctes avec assurance et  tre capable de les justifier
- communiquer efficacement dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada

R f rences:

- Guide de l'instructeur de vol de TC, [TP 975](https://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/publications/tp975-menu-5494.htm),
[https://www .tc.gc.ca/fra/aviationcivile/publications/tp975-menu-5494.htm](https://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/publications/tp975-menu-5494.htm)
- [Risk Management Manual](#) (manuel de g rance des risques) en vol lib , Michael Robertson,
[https://www .flyhigh.com/eliability.html](https://www.flyhigh.com/eliability.html)
- Manuel d'instructeur de l'USHA, Dennis Pagen

Aout 2016